



Vœux du président de la République aux forces économiques de la nation : le Cerf approuve les orientations prises mais réclame une amplification des réformes

"Le président de la République a fait de la **réhabilitation du travail** une de ses priorités", s'est réjoui Hervé Lambel, vice-président et porte-parole du Cerf, "Les Créateurs qui sont à l'origine de la réforme sur les heures supplémentaires mise en place fin 2007, ne peuvent qu'approuver cette orientation. Seul le travail permet de créer de l'activité et de l'emploi qui profitent à tous". "Travailler plus pour gagner plus" n'est pas seulement un slogan imaginé par le Cerf, mais une réalité pour les 5,5 millions de salariés qui avant la crise ont vu leur revenu augmenter en moyenne de 150 euros par mois. Le Cerf souhaite donc que les charges qui pèsent sur le travail et donc sur la croissance, soient fortement diminuées : les Créateurs plaident pour qu'une partie de ces charges sociales soient transférées sur une taxe sur la consommation des produits fabriqués en France comme à l'étranger. "Taxer la consommation plutôt que la production est un bon moyen de réhabiliter le travail" a expliqué Hervé Lambel.

Le Cerf salue également la volonté réaffirmée du président de la République de ne pas augmenter les impôts qui pèsent sur les entreprises et les ménages. "La réussite du **statut d'auto-entrepreneur** mis en place il y a un an montre que des charges allégées ont un effet positif sur la création d'entreprises", a expliqué Hervé Lambel, "il faut maintenant tirer les conséquences de ce phénomène pour réformer la fiscalité des TPE sinon nous n'éviterons pas les effets de seuil et les effets des distorsions de concurrence avec les professionnels qui ne bénéficient pas de ce régime allégé". Au-delà, le Cerf plaide depuis sa création en 2003, pour un régime social et fiscal qui soit plus adapté à des TPE qui représentent 95% des entreprises en France.

Le Cerf regrette que le chef de l'Etat n'ait pas abordé dans ses vœux aux forces économiques, les **problèmes de financements** rencontrés par les TPE-PME : les Créateurs demandent toujours au gouvernement d'encadrer l'activité de banques qui ont bénéficié du soutien de l'Etat mais qui n'ont pas tenu leurs engagements d'encours de crédit en 2009. "Le succès du Médiateur du crédit prouve que les banques ne financent pas l'activité et ont resserré le crédit court terme" a déploré Hervé Lambel, "Le Cerf insiste depuis le début de la crise sur la nécessité vitale de continuer à financer la trésorerie des TPE-PME. Sans couverture des besoins en fonds de roulement, ce sont des milliers d'entreprises qui disparaissent alors qu'elles sont viables..."

"Pour aller au bout des réformes, le chef de l'Etat doit prendre conscience que cela passe obligatoirement par l'achèvement de la **réforme de la représentativité**", a déclaré Hervé Lambel, "en effet, tant que les patrons de TPE seront mal représentés au sein des organisations patronales, leurs difficultés quotidiennes ne seront pas prises en compte par le gouvernement". Par exemple, "Il a fallu attendre que la Banque de France publie fin 2009 les chiffres des crédits de trésorerie pour que la CGPME s'inquiète de la chute des crédits court terme. Il avait suffi au Cerf d'écouter et de lire les témoignages des patrons qui lui parvenaient pour savoir que les banques étaient en train de supprimer les autorisations de découvert et de couper le robinet à liquidités. Si le Cerf avait été écouté plus tôt quand nous tirions la sonnette d'alarme dès début 2008, la Banque de France aurait pu alerter le gouvernement et nous aurions pu éviter des milliers de défaillances d'entreprises et plus encore d'emplois détruits", a regretté Hervé Lambel.

**Si vous voulez soutenir les actions du Cerf, adhérez !
Cotisation 30 € à l'ordre du Cerf.**

Pour se désinscrire, envoyez un fax au : 04 34 09 05 19

Créateurs d'emplois et de richesse de France (Cerf)

1ère plateforme de représentation des Très Petites Entreprises.

Association loi 1901 - 24, avenue Gabriel - 75008 Paris - Tel : 09 51 74 23 73 - www.lescreateurs.org